



Beaumont-sur-Sarthe

Lettre d'information numéro 15 - Avril 2025

Chères Belmontaises, chers Belmontais,

Cette année le printemps s'annonce sous de meilleurs auspices que l'an passé. Au niveau météo cela va largement nous faciliter la tâche pour l'entretien des espaces verts et parcs de notre ville.

Depuis le 28 mars notre équipe municipale s'est agrandie. Guillaume Renaud nous a rejoint en tant que responsable des services techniques.

Le budget de la commune pour cette année 2025 a été adopté par le conseil municipal le 2 avril dernier. Nous restons sur la ligne de maîtrise de nos dépenses. Il reste encore une somme importante à rembourser au titre des emprunts contractés par le passé. Mais cela avance et les sommes vont diminuer cette année grâce à l'arrêt de deux emprunts fin 2024.

Le montant des subventions allouée à nos associations n'a pas diminué. Nous nous devons de soutenir le tissu associatif qui est une richesse. Merci à tous les bénévoles pour leurs efforts.

En ce mois d'avril vous allez remarquer qu'une partie de l'équipement autour de la place de la libération a été démontée. Il y aura de plus des interdictions de stationner devant le café de la mairie et le long de l'hôtel de ville. Des convois exceptionnels vont passer à plusieurs reprises par Beaumont pour acheminer des pales d'éoliennes vers Neuville. Ce transport aura lieu en soirée voire la nuit. Il est absolument indispensable de respecter les interdictions de stationner pour ne pas entraver ce transport. La signalétique sera mise en place en temps et en heure pour chaque passage.

Peut-être avez-vous déjà lu dans la presse que le pont qui traverse la Sarthe sera rénové cet été ? Nous vous communiquerons des informations précises sur cet événement dès que possible. Ce que l'on peut déjà annoncer est la fermeture complète du pont pendant les mois de juillet et août.

Lea Duval, Maire de Beaumont-sur-Sarthe

— Un Système d'Échange Local à Beaumont-sur-Sarthe —

Depuis quelques mois, une initiative novatrice et solidaire a pris forme : le **Système d'Échange Local (SEL) du pays belmontais**. Bien plus qu'un simple « troc », ce système permet à chacun de participer à un projet où l'entraide et la solidarité sont au cœur des échanges.

Qu'est-ce que le SEL du pays belmontais ?

Le SEL du pays belmontais est une association qui a pour vocation de favoriser les échanges de services, de biens et de savoirs entre ses membres. L'objectif principal est de tisser des liens solides et durables entre ses adhérents tout en encourageant une économie alternative, locale et solidaire.

Comment ça marche ?

Le principe est simple et se base sur la réciprocité et la solidarité :

- Chaque membre offre des services ponctuels, des biens ou des savoirs qu'il peut partager avec les autres.
- Pour chaque service rendu, il reçoit des **Radis**, qu'il peut ensuite utiliser pour accéder aux services ou biens proposés par d'autres membres. L'unité de compte, le **Radis**, est utilisée uniquement dans le cadre de l'association et permet à chacun de gérer son « crédit » et « débit » au sein du SEL.

Le SEL du Pays Belmontais prône des échanges basés sur la **solidarité** et le **respect**. Aucun échange ne peut être rémunéré en euros, ce qui garantit que chaque service ou bien échangé est fait dans un esprit de partage. C'est ainsi un moyen de favoriser l'entraide tout en renforçant les liens sociaux et la convivialité locale.

Pourquoi pas vous ?

Vous pensez ne rien avoir à offrir ? Détrompez-vous ! Que vous sachiez cuisiner, jardiner, réparer des objets, offrir une écoute attentive ou transmettre un savoir-faire, vous avez des compétences et des richesses à partager. Le SEL vous permet de les valoriser tout en vous offrant la possibilité d'accéder à des services auxquels vous n'auriez pas pensé.

Rejoindre le SEL du Pays Belmontais

Devenir membre du SEL, c'est participer activement à une **dynamique locale**, où chaque geste compte pour construire une société plus solidaire.

L'adhésion annuelle est de 5 euros.

Contact

02.43.97.50.70 (accueil du centre social)

sel.beaumont72@gmail.com

<https://seldupaysbelmontais.communityforge.net/home>

— L'école Publique —

— Ouverture d'une classe à la rentrée —

Nous l'avons tant espéré pendant des années !

Depuis le début de notre mandat en 2020, chaque année nous avons eu le plaisir de voir une petite augmentation des effectifs. Les élèves se sentent bien dans notre école, qui est à taille humaine et met le bien-être des élèves au cœur de son projet éducatif. Les nombreux travaux effectués au fil de ces dernières années, et les nombreux équipements acquis pour les salles de classes, ont permis de remettre l'école au niveau.

Nous avons été informés par le rectorat en janvier que notre commune avait été sélectionnée pour une ouverture de classe à la rentrée. Les enseignantes vont travailler à répartir les classes en fin d'année scolaire et nous sauront alors quelle sera le niveau de la nouvelle classe.

D'ici là, nous allons bien entendu préparer la salle de classe pour que tout soit prêt pour accueillir nos jeunes élèves.

Nous n'oublions pas que l'accueil de loisirs (mercredis, vacances) se fait également dans les locaux de l'école et tenons à ce que cet accueil puisse toujours se faire dans les meilleures conditions.

— Travaux —

Au début du mois de Mars, à la demande des enseignantes et de l'association de parents d'élèves, un second bac à gravier a été creusé à l'école, du côté de l'école élémentaire cette fois. Les enfants peuvent y jouer, comme ils le feraient dans un bac à sable.

Au cours de l'été, nous allons faire réaliser des travaux à l'école maternelle, dont la toiture fuit en plusieurs endroits. Nous sommes en train de chercher le meilleur moment pour faire ces travaux importants, en limitant autant que possible les désagréments pour les utilisateurs des locaux (école et centres de loisirs).

— Label Jeune FFF —

C'est avec une immense fierté que le BSA a accueilli la remise du label jeune FFF pour trois ans à son école de football. Cette distinction témoigne du travail de qualité accompli par les enfants, éducateurs, dirigeants, ainsi que de l'implication des élus qui les soutiennent. Le BSA dit un grand merci à tous ceux qui contribuent à faire de leur école de foot un lieu de développement, de passion et de réussite, et est prêt à continuer à offrir aux jeunes talents les meilleures conditions pour s'épanouir.



— Les renardeaux —

Quatre assistantes maternelles sont à l'origine de la création de la Maison d'Assistants Maternelles « Les renardeaux ». Elle se situe zone artisanale, rue Saint Pierre à Beaumont Sur Sarthe. La structure est ouverte depuis 6 ans.

Partager leurs expériences auprès des enfants et offrir aux familles un mode d'accueil original est au centre de leur projet pédagogique, basé sur la méthode Montessori.

Elles peuvent accueillir chacune un maximum de quatre enfants simultanément soit un accueil de 16 enfants au sein de la MAM.

C'est un lieu de vie accueillant et chaleureux pour les jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il favorise un passage plus souple vers la vie en collectivité, grâce à la socialisation, à l'apprentissage de l'autonomie, aux jeux libres et à la créativité de chacun. L'accueil se passe dans un climat de confiance, de compréhension et de respect.

La maison des assistantes maternelles représente un lieu unique entièrement destiné à l'accueil et éveil des enfants. C'est un espace parfaitement adapté et décoré pour que l'enfant se sente en sécurité.

MAM « Les renardeaux »
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h00 à 18h30.

Téléphone : 07.67.58.56.28.



— Théâtre du Haut Maine —

Le mois de Mars a signé la fin de la tournée du Théâtre du Haut Maine après 11 dates à travers le département et près de 2000 spectateurs.

Nous souhaitons remercier la troupe au complet avec ce final exceptionnel de Y'A URGENCE AUX URGENCES créé pour Beaumont sur Sarthe uniquement par Nicolas Bouchereau et Christine Despres.

Pour rappel, cette troupe est composée d'un metteur en scène (Nicolas Bouchereau), d'un technicien (Alban Tribote), d'un chef décorateur (Frédéric Payraudeau) et bien entendu de 12 comédiens âgés de 20 à 68 ans.

Félicitations pour cette belle réussite et merci à eux de continuer à nous divertir.



— Travaux SIAEP —

Depuis le début de ce mois de mars, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable se déroulent dans le quartier de la Motte. Ils concernent les rues de Bellevue, de l'Abreuvoir et partiellement la rue de la Motte. Réalisés par CISE TP, ces travaux ont pour but de remplacer une canalisation principale en acier de 90 mm de diamètre fuyarde par une nouvelle en PVC de 110 mm sur une longueur de 480 mètres. Les dérivations individuelles, dont certaines sont encore en plomb, seront elles aussi renouvelées avec la pose de nouveaux compteurs sur le domaine public. Le coût de ce chantier est entièrement supporté par le SIAEP des Buissons. C'est le syndicat d'eau dont la commune fait partie. Seule la nouvelle borne incendie place Beausite est à la charge de la commune pour un montant de 2400 €. La durée prévue du chantier est de 8 semaines. Pour la sécurité du personnel, merci de respecter les interdictions en place.

Un second lot consistera en la pose de 7 compteurs sectoriels répartis sur le territoire de la commune. Ces appareils, interrogeables à distance, permettront aux agents du SIAEP de faciliter la recherche et la localisation des fuites.



— Signature de l'ORT —

Dans le cadre de notre programme Petites Villes de Demain avait lieu le 19 mars dernier au siège de la CCHSAM à Fresnay sur Sarthe la signature de l'ORT (*Opération valant Revitalisation du Territoire*). L'originalité de PVD est que normalement ce programme est mené par une communauté de communes. Or chez nous ce sont les deux villes de centralité qui s'y sont engagées seules. Mais l'ORT doit pour sa part être signé à l'échelle de la CC. Il ne peut y en avoir qu'une seule par territoire.

Pour notre part nous étions très en avance pour cette signature car elle doit normalement intervenir dans les 18 mois de la signature de PVD.

Les signataires présents le 19 mars étaient le sous-préfet de Mamers, M. Quentin Spooner, le président de la CCHSAM, M. Philippe Martin, les maires de Fresnay sur Sarthe et de Beaumont sur Sarthe. Les autres signataires sont les président(e)s des conseils régional et départemental.

Grâce à cette ORT vont pouvoir être menées des actions d'amélioration du cadre de vie des habitants avec de meilleurs financements.



— Disparition de Jean-Pierre Rossard —

Un membre éminent de la population belmontaise nous a quitté.

L'ancien médecin installé à Beaumont-sur-Sarthe depuis les années 80 est mort le 19 janvier dernier à l'âge de 71 ans. En plus de sa carrière très prenante de médecin



généraliste, il s'était également investi en politique. Il a été conseiller municipal sous un mandat de Jean Marie Foussard puis de 2014 à 2020 pendant le dernier mandat de François Robin. Il faisait partie du groupe de travail mis en place en 2019 pour emporter la mairie en 2020. Ses problèmes de santé ne lui permettaient plus d'être pleinement investi.

Il a également été pendant de longues années le conseiller général puis départemental du canton de Beaumont sur Sarthe. De 2012 à 2017 il avait été le suppléant de la députée Françoise Dubois.

Très investi au niveau culturel, il faisait partie de l'association le Lion et le Pélican.

Dans les années 90 il a été à l'origine de l'association de parents d'élèves Jules Ferry dont il a été le président. La garderie périscolaire fut une des créations de cette association.

En 2017 il était devenu le président du centre social Georges Rouault.

Il a mené une vie très riche au service des autres. Ses qualités humaines étaient unanimement appréciées. En plus c'était un homme très cultivé passionné de musique classique.

Il y a 125 était fondée — la Bibliothèque Populaire de Beaumont —

L'accès à la culture pour tous fut un long combat. Grâce aux progrès de l'alphabétisation au cours du XIXe siècle, la demande des lecteurs est forte. Cet engouement suscite la méfiance de l'Église comme de l'école pour qui la lecture doit être encadrée – surtout celle des femmes, des enfants et des ouvriers...

Après les premières lois Jules Ferry, une bibliothèque pédagogique cantonale est fondée à l'école des garçons de Beaumont. Réuni le 6 février 1882, le conseil municipal sous la présidence de M. Louis Huet vote une somme de 50F « *afin de témoigner de l'intérêt qu'il porte à tout ce qui regarde l'instruction et l'éducation de la jeunesse* ». D'autres sommes seront allouées régulièrement pour l'achat d'ouvrages.

Le droit d'association reste à conquérir

Sujet à d'importantes interdictions au cours du XIXe siècle, le « *droit de s'associer librement* » est au cœur de nombreux combats pour finalement aboutir à cette première loi du 1er juillet 1898, initiée par Waldeck-Rousseau. A partir du 1er juillet 1901, au terme d'une longue bataille parlementaire, il n'y aura plus aucun frein au contrat d'association avec la seconde loi. D'une portée considérable, elle sera la base d'une démocratie vivante et pacifiée dont nous bénéficions toujours aujourd'hui. Nous ne pouvons que nous en réjouir...

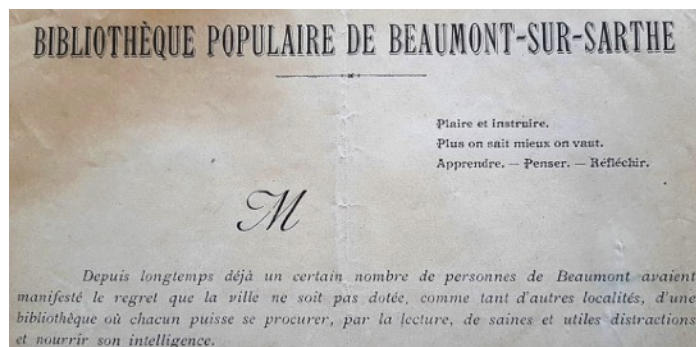
Cultiver son intelligence, c'est s'enrichir

Avec ce nouveau droit d'association, l'idée d'un élargissement de l'accès à la culture va se développer rapidement. À Beaumont, on souhaite passer d'une bibliothèque pédagogique au rayonnement cantonal qui ne profite qu'à un public scolaire à une bibliothèque communale ouverte à tous. Le 15 mars 1899, une circulaire ministérielle paraît pour l'aide à la création de bibliothèques.

Sa fondation

La veille de Noël, le 24 décembre 1899, un groupe de notables sous la présidence du maire, M. Louis Drouin, se réunit à l'hôtel de ville. S'appuyant sur le nouveau droit d'association, on fonde une société ayant pour but d'établir, une Bibliothèque Populaire « *à laquelle pourra être annexée, un musée et une salle de lecture et de conférences* ». Des statuts sont rédigés (nous les possédons toujours au sein de nos riches archives). Les sociétaires au nombre de 21 doivent acquitter une cotisation annuelle de 5 Francs. La bibliothèque est ouverte à tous ceux qui ont un abonnement (20 centimes par mois ou 2 Francs par an) à partir de l'âge de quinze ans. La gratuité concerne seulement les enseignants et les élèves des cours pour d'adultes.

L'assemblée des sociétaires élit pour trois ans un président (M. Joubert, notaire), un vice-président (M. Maximilien Gaisneau, qui sera le futur maire) et un trésorier (M. Poirier, receveur de l'Enregistrement). **M. Ménager, directeur de l'école des garçons, accepte la charge de bibliothécaire et secrétaire.** Le 4 janvier suivant, à une réunion qui se tient à l'hôtel de ville, les livres formant le fond de la bibliothèque sont choisis.



N'ayant aucun caractère politique ou religieux (c'est un des critères de la première loi), le 16 février 1900, un arrêté préfectoral avec l'avis de l'Inspecteur d'académie autorise l'association sous la dénomination « *Bibliothèque Populaire de Beaumont* ».

L'ouverture officielle avec conférence et... banquet

À une réunion du 11 mars 1900, il est décidé qu'à l'occasion de l'ouverture officielle de la bibliothèque, le docteur Poirier, frère du trésorier, fera une conférence « *Sur les rayons X* ». On vient juste de les découvrir (1895) et ils vont révolutionner la médecine. Pour marquer cet événement, un banquet a lieu ce même jour dans la nouvelle salle des fêtes de la ville, au-dessus des Halles. Elle a été inaugurée, il y a peu, le 5 avril 1899.

Le siège de la société.

Le siège de la Bibliothèque populaire est « *provisoirement situé à l'école des garçons, mais tout autre local, plus commode pourra par la suite lui être assigné* », lit-on dans les statuts. Elle est ouverte le dimanche de 14h à 15h et le jeudi de 11h à midi (jour sans classe à l'époque). On peut emprunter autant de livres que l'on veut, mais ne les garder au maximum qu'un mois.

À la réunion du 31 janvier 1913, il est décidé de transférer la bibliothèque, dans une salle à l'étage de l'hôtel de ville. Dorénavant, elle sera accessible à ses abonnés, chaque dimanche de 11h30 à 12h30 (après la messe). Depuis cette date, malgré les deux guerres, périodes mouvementées, la bibliothèque est toujours restée dans l'une ou l'autre des salles de l'hôtel de ville, au moins jusqu'aux années 50. Les livres de l'époque s'y trouvent encore.



La vie de la Bibliothèque

En réponse à une enquête de la préfecture, il est noté qu'en février 1902, la bibliothèque dénombre 231 ouvrages et que durant l'année précédente, 687 prêts ont été effectués.

En 1921, M. Ménager, le directeur de l'école des garçons devient le président. À partir de 1923, M. Jousset assure longtemps, seul, les fonctions de secrétaire et de bibliothécaire pour la permanence du dimanche. Il procède à sa réorganisation. Les livres sont alors répertoriés et classés en deux catégories, « *une étant réservée aux lecteurs d'âge mûr* ». À son décès, en 1944, il est remplacé par M. Lescève. À partir du début des années 60, la Bibliothèque Populaire se trouve peu à peu mise en sommeil.

La bibliothèque Georges Rouault

En février 1990, à l'école de la rue Saint-Pierre, on innove. Une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) est inaugurée par M. Foussard, maire et M. Bodineau, directeur de l'école. C'est précurseur et c'est une grande avancée. La BCD se substitue au coin lecture que certains enseignants ont dans leur classe.

En novembre 2003, un nouveau souffle est donné par le Centre social qui crée, en son sein, la **bibliothèque Georges Rouault**. La gestion est assurée depuis 2023 par des bénévoles. En 2017, après la fusion des Communautés de Communes, la bibliothèque devient peu à peu un service municipal qui est porté par des bénévoles. Cette équipe de 21 personnes assure de nombreuses heures de présence et de travail pour les 450 lecteurs inscrits, l'an dernier, la bibliothèque Georges Rouault fêtait ses vingt années d'existence.

D'abord établie au sein du Centre social, en 2018, la bibliothèque migre dans un local non adapté au 13, avenue

de la Division Leclerc. Au regard des conditions d'accueil déplorables, en novembre 2020, la nouvelle équipe municipale décide d'installer la bibliothèque dans les locaux de l'ancienne Perception, au 9; avenue de la Division Leclerc.

Ironie du sort... ou de l'Histoire, c'est dans cette maison qu'habitait le docteur Louis Drouin, en 1900, l'initiateur et fondateur, de la « **Bibliothèque Populaire de Beaumont** » !

Gaby LAMBERDIERE

Contact : tél. 02 43 33 91 47.

La carte de lecteur est gratuite depuis 2020.

Horaires : mardi de 10h à 12h - mercredi de 14h à 17h - jeudi de 17h à 19h - samedi de 10h à 12h.

Sources : Archives municipales série RII -3 (14 liasses -1899/1903) – Registres de délibérations - Articles du Maine Libre (fonds Ludovic Rousseau - 1947/1956) – OF 12/02/1990 – LML 9/05/2024.



— Hyppolite, crieur public —

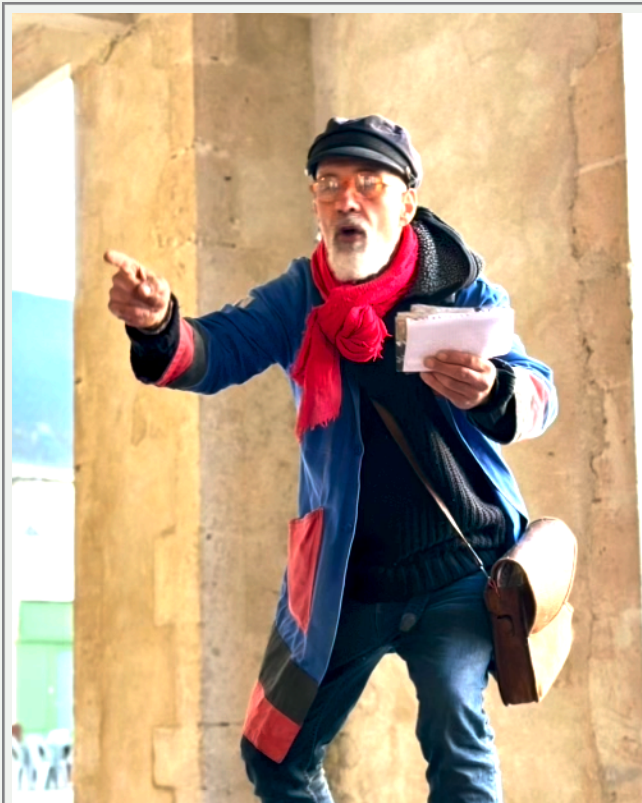
Comment déclarer son amour quand on est timide, comment vendre son aspirateur ailleurs que sur le net, comment partager ses idées...

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la compagnie Oh ! a présenté son spectacle : « Hyppolite, crieur public » lors du P'tit Marché, mercredi 19 mars, sous les Halles de Beaumont.

Cette animation était programmée par la bibliothèque Georges Rouault et financée par la commune.

Olivier Hédin, conteur, avait garni sa sacoche des mots glanés auprès des spectateurs. Juché au sommet de sa malle, il a déclamé les envies, les idées, les coups de cœur, les humeurs et les déclarations, les vœux laissés dans les boîtes aux lettres spéciales installées dans la ville.

Tout à la fois spectacle du quotidien et performance poétique, cette « voix au service de vos pensées » a su surprendre et ravir les nombreux spectateurs présents ce jour-là !



— A vos agendas ! —

La commune a la chance d'avoir une vie associative riche. Merci à toutes nos associations d'offrir des événements tout au fil de l'année, qu'ils soient culturels ou sportifs.

Nous espérons que le public sera nombreux à être présent !

Vous êtes une association qui propose un événement important sur la commune ? N'hésitez pas à l'indiquer à la mairie par email que nous puissions le diffuser dans un prochain bulletin. À l'adresse :

mairie@beaumont-sur-sarthe.fr

26
Avril

Journée du jeu

Organisée par le Centre Social Georges Rouault
Salle Loisirs et Culture, de 10h à 22h

8
Mai

Commémoration de la fin de la 2^{de} guerre Mondiale Cérémonie au Monument aux Morts

8
Mai

Vide grenier

Organisé par l'association d'Animation Belmontaise
Avenue du Joncheray

1
Juin

La rando du Belmontais au Perche

Organisée par l'ACB
Parcours vélo 78 km et 130 km
Parcours pédestre 9km

15
Juin

Fête de l'école

Organisée par l'Association de Parents d'Élèves
Ecole Florence Aubenas

21
Juin

Fête de la musique

Organisée par l'UCAB
Autour des Halles
3 groupes à l'affiche
Une scène ouverte (inscription au 06 82 35 02 09)

28
Juin

Gala de Catch

Organisé par l'association d'Animation Belmontaise
Stade municipal Pierre Surmont

28-30
Juin

Fête du Moulin

Moulin de l'Orière



— L'étoile —

Nous souhaitons une belle réussite à ce tout nouveau commerce, qui se prépare à ouvrir rue Albert Maignan. Il vous proposera des pizzas, des tacos, des pâtes et des couscous.